

R Par. 11. no. 63

Monsieur

J'ay receu des mains de Monsieur Souzire Lordonnance de Laquelle  
il vous a plu me favoriser de 48<sup>stt</sup> <sup>aquitté</sup> que Messieurs les —  
fermiers ont agreablement, et vous en remercie tres humblement  
puis que cest en suite de vostre haute recommandation. que  
Son Altesse Madame La princesse Noeriere a eu Ceste —  
Bonté Charitable et gratuite de se fouvenir de moy en ma  
grande necessité ce qui ma restauré et toute ma famille  
J'en ay escript a mes parens en Hollande p<sup>o</sup> prendre part  
a ma joye et aus Obligations que je vous ay. Lesquels

Handwritten text at the top right, possibly a date or reference number.

Handwritten signature or name, possibly 'M. ...'.

Main body of handwritten text, appearing to be a letter or document in French, though the script is very faint and difficult to decipher.

prieront Dieu comme moy p<sup>r</sup> la prosperité de Leurs  
Alteses et quit Luy plaise vous concéder et accorder  
tout ce que le bonheur nous fait esperer p<sup>r</sup> le bien  
de Son Altesse et Le Repos de son Etat par vostre  
heureuse arriuee ou nous aspirons tous et moy plus  
que tout autre p<sup>r</sup> vous rendre m<sup>r</sup> tres humbles Respects  
et Obeysance puis que je suis avec justes Raisons et  
tres humbles Respects

Vostre tres humble tres  
Obligé et tres Obeysant  
seruiteur *LAURENS*

